

# La prévention en actions

# *La prévention en actions*

24 septembre 2020

# Les Rencontres Santé Travail

---

Des temps **d'échanges** et de **rencontres** avec les professionnels de la santé au travail, engagés au quotidien auprès des entreprises et de leurs salariés.

RENCONTRES  
SANTÉ-TRAVAIL

La prévention  
en actions

# La Prévention en Actions : Retour sur une période de crise

**COVID-19  
& confinement**

**Quels impacts sur  
la santé des salariés  
au travail ?**

**CORONAVIRUS  
CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ  
& TÉLÉCONSULTATION**



**CORONAVIRUS**

**#EtAprès**

Prévention du risque  
d'inaptitude:  
UNE MISSION POSSIBLE!

# Un contexte social particulier

2,6

millions de travailleurs  
en situation de handicap

15%

des travailleurs  
continuent de travailler  
avec une ou plusieurs  
maladies chroniques

La maladie chronique est associée à:

- Risque accru d'incapacité professionnelle;
- Perte/changement d'emploi;
- Absentéisme;
- Risque de désinsertion professionnelle.

Principales pathologies identifiées dans la population active : *ostéo-articulaires, cancéreuses, cardio vasculaires, neurologiques, troubles mentaux dits « courants » (troubles dépressifs et troubles anxieux)*

L'inaptitude: casser les idées préconçues

Qu'est-ce que  
l'inaptitude selon vous ?

# L'inaptitude: une définition réglementée

## Article L4624-4

Après avoir procédé ou fait procéder par un membre de l'équipe pluridisciplinaire à une étude de poste et après avoir échangé avec le salarié et l'employeur, le médecin du travail qui constate qu'aucune mesure d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail occupé n'est possible et que l'état de santé du travailleur justifie un changement de poste déclare le travailleur inapte à son poste de travail.

L'avis d'inaptitude rendu par le médecin du travail est éclairé par des conclusions écrites, assorties d'indications relatives au reclassement du travailleur.

# L'inaptitude à travers le prisme du maintien en emploi



Si elle est parfois  
incontournable



Elle doit s'inscrire  
autant que possible  
dans un parcours de  
maintien en emploi



Parfois  
évitable !

# Éléments de langage: parlons bien de la même chose

Etat de santé

Aptitude

Poste de travail

Aménagement  
de poste

Inaptitude

Restrictions

Visites

Capacités

# Éléments de langage: parlons bien de la même chose

*Incontournable, soumis  
au secret médical*

*Beaucoup d'abus de  
langage, à proscrire. En  
théorie, n'existe plus dans  
le régime privé sauf...*

*Dans une entreprise  
donnée et à un instant T.  
Le maintien au poste de  
travail est à prioriser*

*Terme souvent générique,  
peut prendre plusieurs  
aspects. Pas toujours  
possible...*

**A un poste de travail**

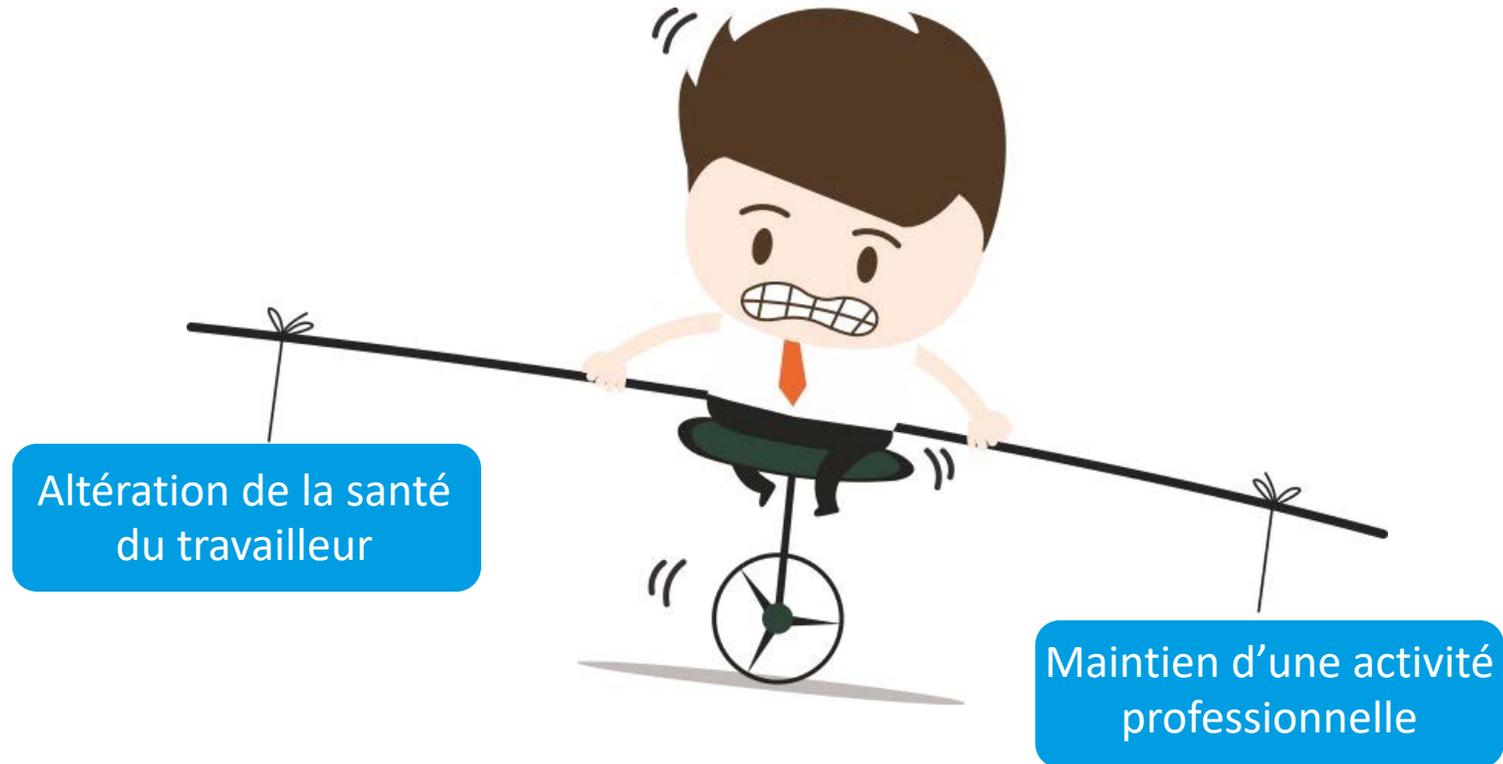
*Ce sont plutôt des contre  
indications liées à un état  
de santé. On parle plus  
facilement de  
« capacités »*

Visite de pré reprise,  
visite à la demande: à  
*encourager++*

Fonctionnelles, restantes  
ou résiduelles:  
*permettent d'orienter les  
recherches de  
reclassement*

# Quelle est la mission?

- La sécurisation du parcours professionnel et donc un enjeu de santé



Vous acceptez cette mission?

Quelles ressources  
identifiez vous?

# Les ressources *(non exhaustif)*

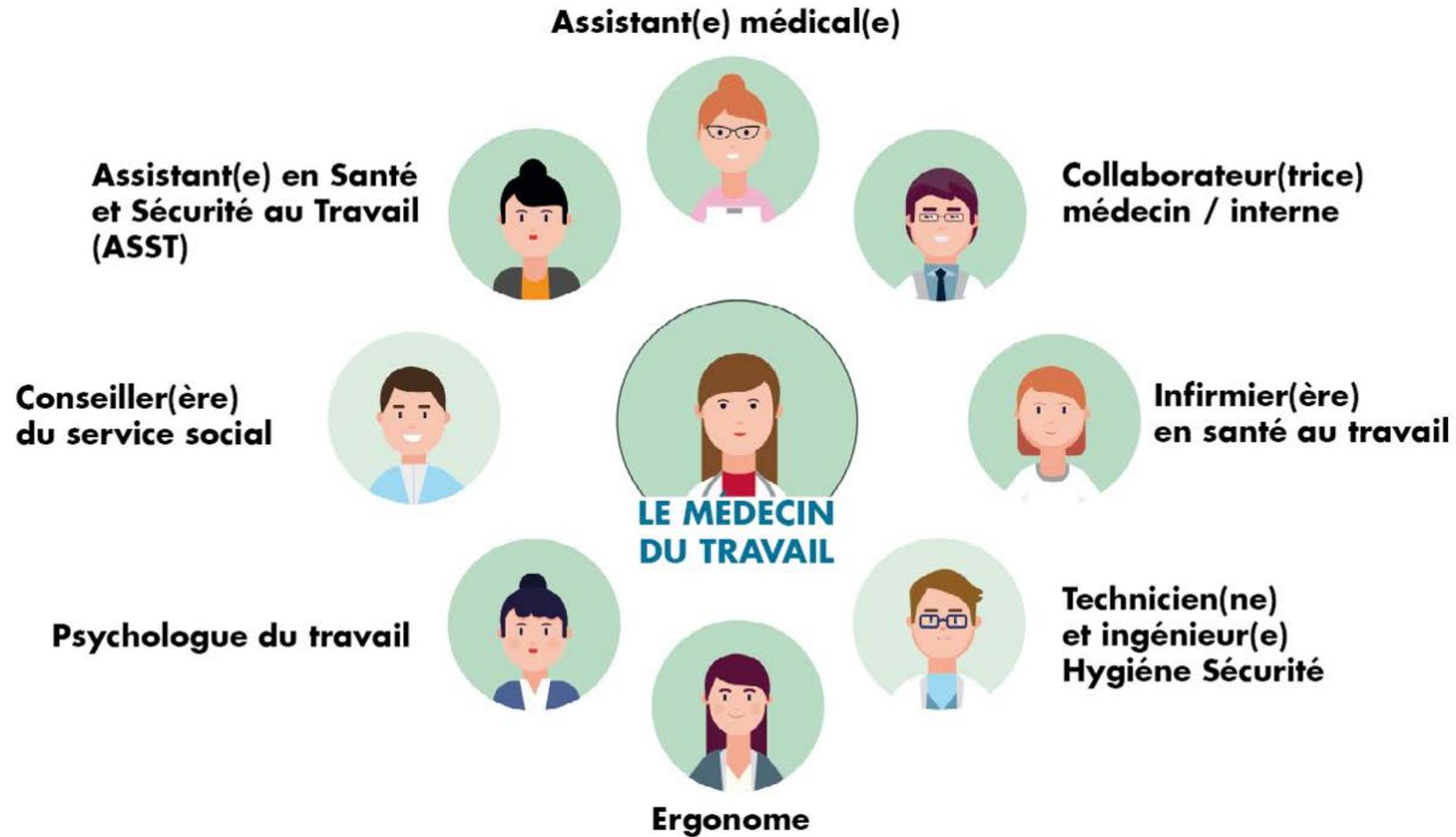
## ACTEURS

- Intervenants de l'entreprise
- Intervenants du secteur de soins
- Intervenants de la santé au travail
- Intervenants du maintien en emploi
- Intervenants de la protection sociale

## OUTILS

- Réduction du temps de travail
- Adaptation du travail et mesures de compensation
- Actions de formation et d'orientation professionnelle
- Des mesures spécifiques (CRPE: contrat de rééducation professionnelle en entreprise ou actions de remobilisation précoce tel que l'essai encadré)
- Une demande de RQTH (mobilisation de mesures spécifiques)
- Saisine de structures spécifiques (Cap Emploi, AGEFIPH, FIPHFP...)

# Focus sur les Services de Santé au Travail

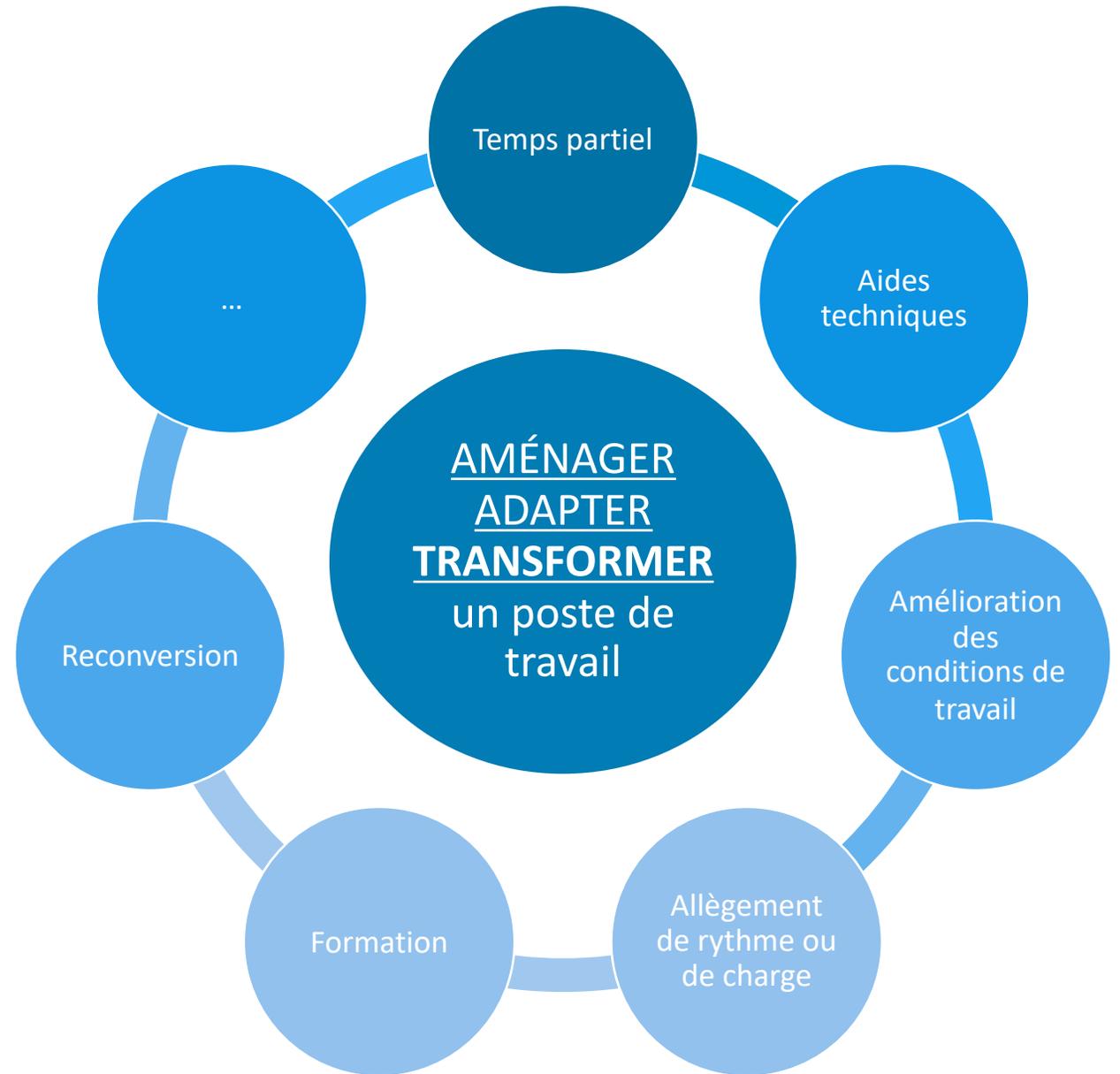


Des missions assurées  
par une équipe  
pluridisciplinaire  
coordonnée par le  
médecin du travail

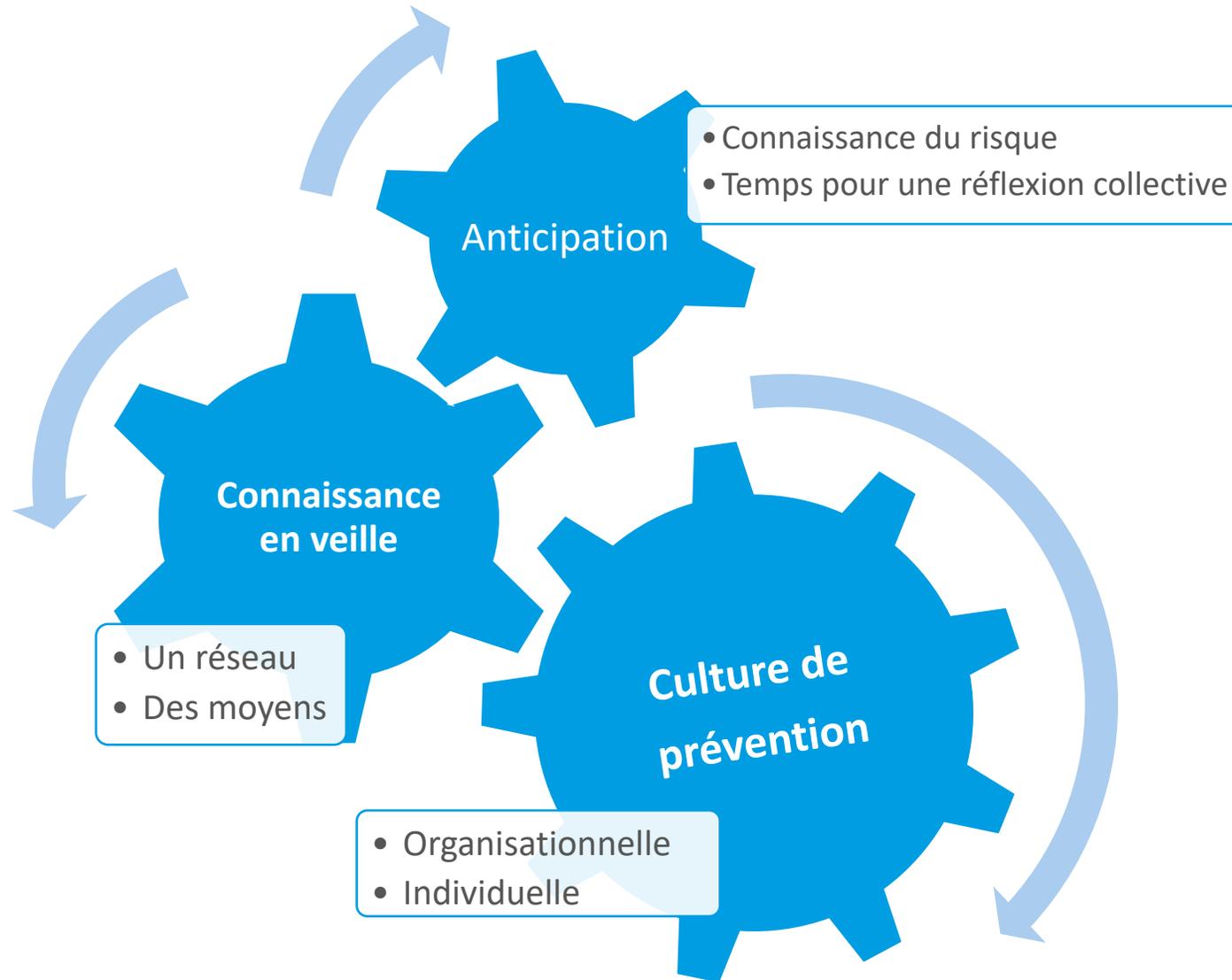
# En pratique

## LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

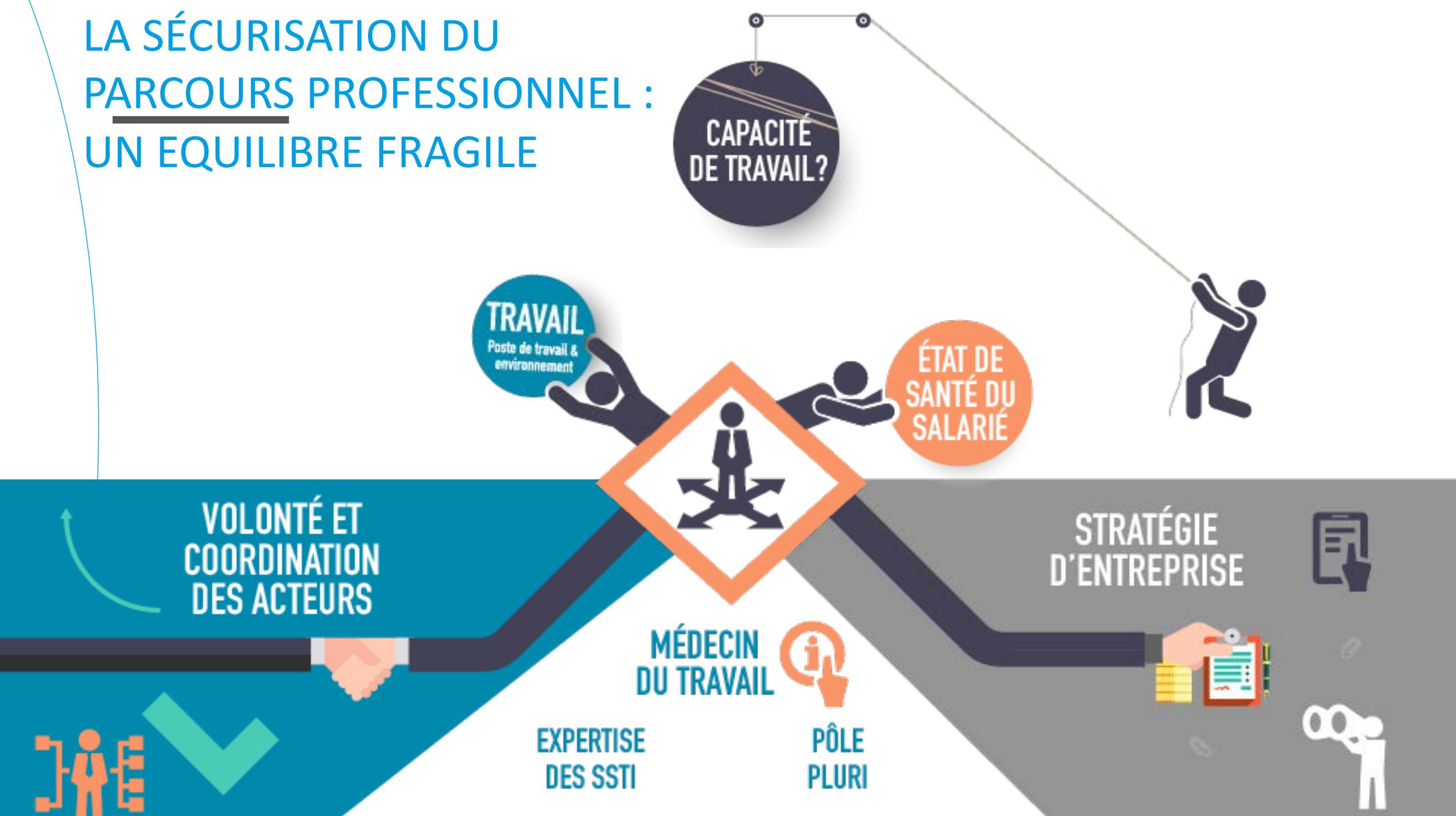
⇒ **Dont : Adapter le travail à l'Homme** : Concevoir les postes de travail et choisir les équipements, les méthodes de travail et de production pour limiter notamment le travail monotone, cadencé ou pénible



# Les leviers et principes collectifs incontournables



# LA SÉCURISATION DU PARCOURS PROFESSIONNEL : UN EQUILIBRE FRAGILE



## Vous avez atteint votre mission car:

- Vous communiquez avec vos salariés et les acteurs en place, avec les bons éléments de langage
- Vous utilisez les bons outils à bon escient
- Vous collaborez avec les acteurs à votre disposition, en fonction de la situation
- Vous donnez du sens à votre démarche (en l'intégrant comme une stratégie d'entreprise)

**Et pour vous aider:**  
> A télécharger sur  
notre site internet  
[www.ade sti.fr](http://www.ade sti.fr)

